

L'apprentissage dans l'artisanat et la vente : insertion favorable des métiers du commerce

Enquête Seine - insertion des apprentis sortis de juin 2009 à juin 2013

Les métiers de l'artisanat et de la vente comprennent des formations distinctes : les métiers de bouche, formant majoritairement des hommes au niveau V ; les métiers de la coiffure et de l'esthétique et les fleuristes, très féminisés et comprenant une part importante de niveaux IV ; les métiers de la vente et du commerce, où la part des niveaux III tend à augmenter. Malgré une conjoncture difficile affectant en particulier les sortants de la coiffure, de l'esthétique et les fleuristes, les métiers de la vente tirent leur épingle du jeu et les métiers de bouche connaissent une dégradation de l'insertion modérée.

Champ des métiers Artisanat et vente

Cette synthèse porte sur les apprentis ayant suivi un apprentissage dans les formations de l'artisanat et de la vente. Le champ retenu comprend :

- ▶ les métiers de **bouche** (sous- GFE K3)
- ▶ les métiers de **la coiffure et de l'esthétique** (sous-GFE R5)
- ▶ les métiers **du textile, habillement, cuir** (le pressing, sous-GFE T2, présent en 2010 et 2012 et la cordonnerie, sous-GFE L1, présent les années 2009 à 2011)
- ▶ **l'artisanat d'art** (sous-GFE V1)
- ▶ les métiers de **l'imprimerie** (GFE N)
- ▶ les **fleuristes** (au sein du sous-GFE Q1)
- ▶ les métiers de la **vente** (diplômes hors fleuristes du sous-GFE Q1, ainsi qu'un diplôme du sous-GFE Q3 : le *Bac Pro Commerce*)

À la rentrée 2013, 36 diplômes de niveaux V à III étaient proposés en apprentissage dans le champ de l'artisanat et de la vente en Haute-Normandie. L'offre de formation a connu peu d'évolutions entre 2009 et 2013, hormis la fermeture des BEP et BEPA et la rénovation de certains diplômes. Les *BEP Alimentation et Vente-action marchande* et le *BEPA Services spécialité vente animaux de compagnie* ont diplômé leurs derniers sortants en 2009 ou 2010. Les deux BP de la coiffure ont été restructurés en un diplôme unique, dont les premiers sortants sont arrivés sur le marché du travail en 2013. Le *Bac Pro agricole Technicien de vente et conseil qualité en production alimentaire* a également été rénové en *Bac Pro agricole Conseil vente en alimentation spécialité produits alimentaires*.

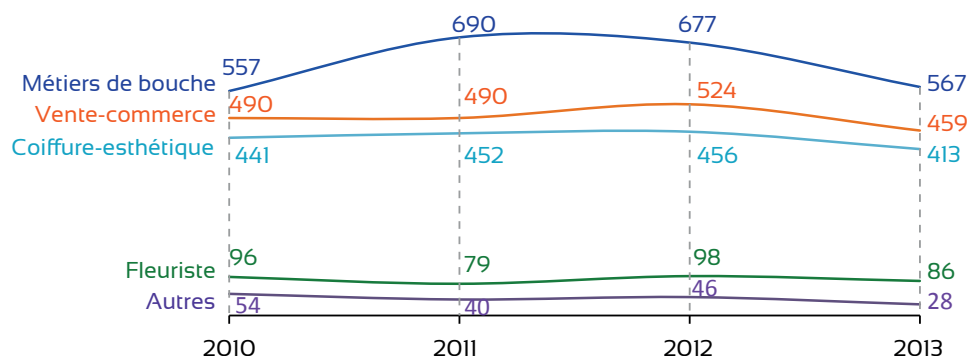
Ce sont les **métiers de bouche** qui concentrent le plus gros volume de formés,

avec 550 à 700 jeunes en année terminale de formation entre 2010 et 2013. Trois jeunes sur quatre sont formés dans les métiers de la farine (sept diplômes en boulangerie-pâtisserie-chocolaterie). Les métiers de la viande regroupent cinq diplômes. A la marge, le *CAP Poissonnier* forme moins de dix jeunes chaque année. Après une augmentation forte des effectifs sortants constatée en 2011-2012, la tendance est à la baisse pour les *CAP Boulanger et Pâtissier*. L'apprentissage concentre 92,3 % des formés en formation initiale* sur les métiers de bouche.

Les métiers de la **vente** retenus dans le champ comprennent trois CAP d'employés de commerce/vente, trois Bac pro agricoles de technicien conseil vente, le *Bac Pro Commerce* et le *BTS Négociation et relation client*.

* Source : Diagnostic métiers - Métiers de l'artisanat - CPRDF 2013-2014 - Crefor

Graphique 1 : Evolution des effectifs en année terminale dans le champ artisanat et vente



Source : enquête Seine - cohortes 2010 à 2013 - traitement Crefor

Précision

Les données présentées sur les pages 1 et 2 traitent de la **totalité des jeunes** en année terminale dans ces formations ; les données traitées page 3 et suivantes concernent les **répondants** à l'enquête.

Les répondants observés font partie de la **cohorte 2013**, c'est-à-dire qu'il s'agit de jeunes sortis en juin 2013. Ils sont interrogés **7 mois après leur sortie**.

Deux jeunes sur trois sont formés au niveau V...

La fermeture du *BEP Vente-action marchande* a provoqué une baisse des effectifs en 2010, qui n'est pas compensée par la progression des effectifs en *Bac Pro Commerce* ou en *BTS Négociation et relation client*. Les métiers de la **coiffure et de l'esthétique** rassemblent 6 diplômés en 2013. Les effectifs diminuent de près de 10 % en 2013 (soit 456 jeunes en année terminale en 2012 et 413 en 2013). Plus de la moitié des effectifs en formation initiale sont formés en apprentissage*.

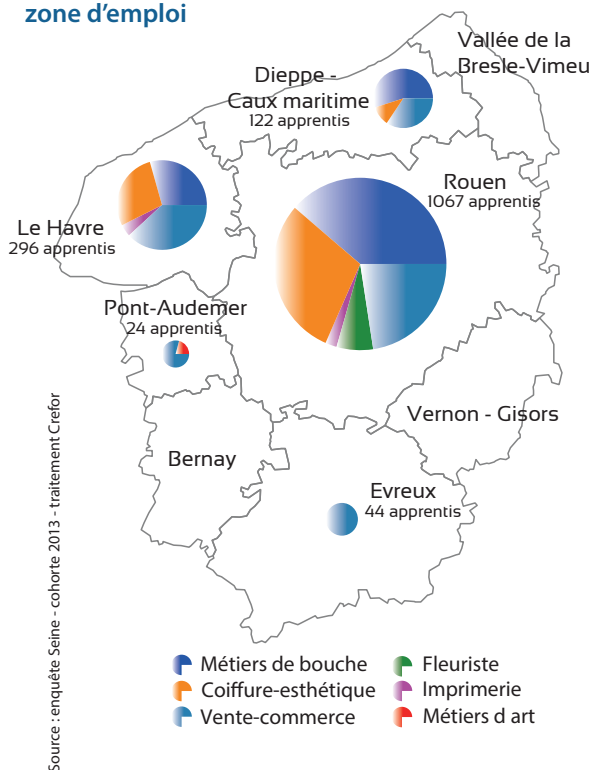
Les **fleuristes** comprennent les *CAP* et *BP Fleuriste*. Les effectifs sont relativement constants (80 à 100 personnes).

Cinq diplômes amènent 20 à 30 jeunes en année terminale chaque année dans les **métiers de l'imprimerie**.

Deux domaines de formation présentent des **effectifs limités**, avec des sections qui n'accueillent certaines années aucun apprenti. Il s'agit de l'**artisanat d'art** (une quinzaine de sortants chaque année dans les diplômes de niveaux V et IV de l'ébénisterie) et des **métiers du textile, habillement, cuir**. Ces formations sont dispensées en Haute-Normandie en formation initiale sous statut scolaire*.

Ces diplômes sont préparés dans quinze établissements. L'offre de formation de l'artisanat et de la vente présente un bon maillage territorial. Les trois CFA de la Chambre des Métiers et le Centre

Carte 2 : Positionnement du CFA du champ artisanat et vente et volume de sortants par zone d'emploi



* Source : Diagnostic métiers - Métiers de l'artisanat - CPRDF 2013-2014 - Crefor

de Formation d'Apprentis Interconsulaire de l'Eure forment **62 % des sortants du champ retenu** dans les métiers de bouche, mais également la coiffure, les fleuristes, les *CAP Employé de vente ou de commerce* et le *Bac Pro Commerce*. Le CFA-IFA Marcel Sauvage propose des parcours du niveau V à III dans les métiers de la vente, ainsi que le *CAP Poissonnier*.

Les enjeux du CPRDFP pour les métiers de l'artisanat-Travaux CPRDFP** 2013-2014

- ▶ Difficultés économiques fortement ressenties depuis 2013 dans les métiers de bouche, l'esthétique, l'imprimerie
- ▶ Vieillesse des actifs (chefs d'entreprise) et problématiques de renouvellement via des formations de repreneur d'entreprise artisanale
- ▶ Evolution des métiers nécessitant de plus en plus des qualifications supérieures au niveau V
- ▶ Renforcement de la relation clientèle nécessitant des besoins en langues étrangères
- ▶ L'attractivité des métiers passe par une amélioration des conditions de travail

** Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles

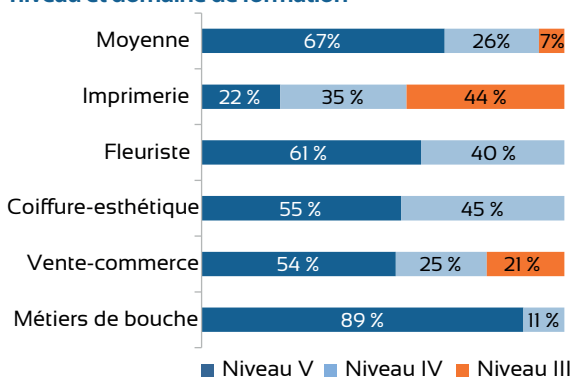
Sur les zones d'emploi d'Evreux et du Havre, ce sont les CFA de la CCI de l'Eure et Jeanne d'Arc qui vont préparer des *BTS Négociation et relation client*. Trois CFA interviennent dans un domaine de formation spécialisé : le CFA Marc Ruyer (coiffure et esthétique), le CFA de l'Imprimerie et de la communication graphique et le CFA de la Boulangerie Pâtisserie Française. Les métiers d'art (ébénisterie) sont préparés au CFA Risle-Seine.

Des populations distinctes selon le domaine de formation

Globalement, les effectifs dans les métiers de l'artisanat et la vente augmentent de 2010 à 2012, hormis au niveau V où ils se stabilisent en 2012. En 2013, les niveaux IV et V connaissent une baisse de 15 %, contre 2 % pour les niveaux III.

En 2013, les formés en année terminale se répartissent ainsi : 67 % des jeunes sont au niveau V, soit 1 037 jeunes ; 26 % terminent un cycle de niveau IV (408 jeunes) et 7 % de niveau III (108 personnes). Les jeunes formés aux **métiers de bouche** sont à 86 % des **hommes**. 89 % d'entre eux suivent une formation de **niveau V**, âgés de 19,2 ans et **diplômés pour 80 %** d'entre eux.

Dans les **métiers de la coiffure et de l'esthétique et les fleuristes**, la population est majoritairement féminine (93,5 %) et la part des **niveaux IV** atteint

Graphique 3 : Part des formés en année terminale par niveau et domaine de formation

44 %. Trois jeunes sur quatre sont diplômés et l'âge moyen varie de 19,6 ans pour la coiffure et l'esthétique à 20,3 ans pour les fleuristes.

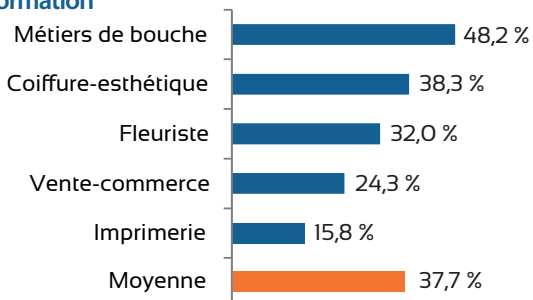
Les **métiers de la vente** proposent des parcours du niveau V au niveau III, avec une majorité de jeunes au niveau V. L'âge moyen atteint 19,8 ans et les taux de diplômés sont élevés (85 %).

Dans le secteur de **l'imprimerie**, plus on s'élève vers le niveau III et plus la part des jeunes formés est élevée. La moyenne d'âge et le taux de diplômés atteignent respectivement 20,7 ans et 91 %.

38 % des jeunes en poursuite de formation, un jeune sur deux au niveau V

Entre 2010 et 2013, le taux de poursuites de formation connaît de fortes évolutions, à mettre en lien avec la fin des BEP. Il s'élève à 39,9 % en 2010, baisse à 35,4 % en 2011 pour ensuite se stabiliser à près de **38 % en 2012 et 2013**.

En 2013, **un jeune de niveau V sur deux complète** son parcours, contre 12,8 % au niveau IV et 12,4 % au niveau III. La moitié de ces jeunes en poursuite proviennent des métiers de bouche, ce qui est cohérent eut égard à la part des niveaux V dans ce domaine. Le taux de poursuite s'élève à 48,2 % pour les métiers de bouche, 38,3 % dans les métiers de la coiffure-esthétique et près de 32 % chez les fleuristes.

Graphique 4 : Part des poursuites par domaines de formation

Plus de 90 % des poursuites interviennent dans le même GFE et 79 % dans le même sous-GFE.

Les réorientations sont rares dans ces métiers, en particulier chez les fleuristes, dans les métiers de bouche et la coiffure et l'esthétique. Pour les fleuristes, il s'agit quasi exclusivement du passage du *CAP Fleuriste* vers le *BP Fleuriste*. Dans les métiers de la coiffure et de l'esthétique, trois cas sur quatre concernent des passages au niveau supérieur dans le même métier (du CAP vers le BP), et un cas sur quatre une année d'approfondissement en mention complémentaire. En revanche, pour les **métiers de bouche**, la tendance est à l'acquisition de compétences connexes dans différents diplômes : **68 % des poursuites** le sont dans **une formation de même niveau** et dans quasiment tous les cas dans le même GFE. Par exemple, le *CAP Pâtissier* sera suivi d'un *CAP Boulanger*, d'un *CAP Chocolatier confiseur* ou d'une *MC Boulangerie spécialisée*.

Un même nombre de sortants vers la vie active en 2013 qu'en 2010

Le volume de sortants vers la vie active est quasiment identique en 2010 et 2013, et ce malgré la forte évolution en 2011 et 2012. Il s'élève à 60,1 % en 2010, pour 62 % en 2013. La structure des sortants évolue sensiblement. 60,5 % des jeunes sortant vers la vie active sont des femmes. En quatre ans, les métiers «féminins» sont un peu moins féminisés ; la même tendance s'observe dans les métiers dits masculins.

La part des niveaux III augmente pour atteindre 9,5 %, au détriment des niveaux V (54 % des sortants, contre 58 % en 2010). Ce sont les métiers de la vente qui connaissent les plus fortes évolutions. La disparition des BEP est à mettre en parallèle avec une diminution de 10 pts de la part des niveaux V et une augmentation de 10 pts de celle des niveaux III qui atteignent 25 % (pour 48 % pour les niveaux V). Dans les métiers de bouche, la part des niveaux IV progresse de 2 pts (20 %).

La part des diplômés parmi les sortants baisse de 1,5 pts, passant de **77,4 % à 75,9 %**. Ces résultats sont à rapprocher de la chute importante constatée dans les métiers de la coiffure-esthétique (86 % en 2010, contre 71 % en 2013). Le taux d'abandon de formation présente une grande stabilité (7,2 % des sortants).

55 % des sortants ont suivi leur formation en apprentissage sur leur zone d'emploi d'origine. A noter que ce taux tient compte de la part importante de sortants du Centre de Formation d'Apprentis Interconsulaire de l'Eure, qui possède un rayonnement départemental : cela explique que seuls 48 % des sortants des formations des métiers de bouche aient été formés dans leur zone d'emploi d'origine.

... mais un jeune de niveau V sur deux poursuit sa formation, majoritairement en apprentissage

Une évolution sensible de la structure des sortants, avec une légère augmentation des niveaux III

Précision

Compte tenu des faibles effectifs constatés, les métiers de l'imprimerie, les métiers du textile, habillement, cuir et l'artisanat d'art n'ont pu faire l'objet d'une analyse plus approfondie de l'insertion (moins de 30 individus).

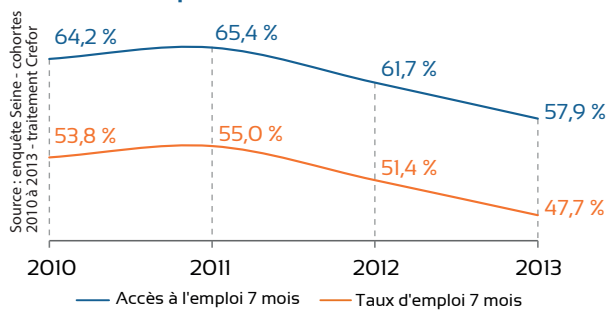
Une baisse importante des taux d'emploi et d'accès à l'emploi qui affecte en premier lieu les métiers féminisés de la coiffure et de l'esthétique et les fleuristes

Les niveaux IV, qui étaient jusqu'alors très bien positionnés, ne sont pas épargnés par la conjoncture

Le niveau IV, jusqu'à présent relativement épargné, touché par les difficultés d'insertion dans les métiers féminisés

Entre 2010 et 2013, les **taux d'emploi et les taux d'accès à l'emploi** (voir graphique 5 ci-dessous) connaissent une **baisse importante (- 6 pts) sept mois après la sortie d'apprentissage**. Néanmoins, en 2012, une **amélioration** était observée **12 mois après la sortie d'apprentissage**. Si le taux d'emploi demeurait inférieur de 3 pts à celui observé en 2010 (60,5 % en 2010 contre 63,1 % en 2012), le taux d'accès à l'emploi était le même pour les deux cohortes (76,4 %). L'observation des sortants de 2013 12 mois après la sortie nous permettra de confirmer ou non cette tendance à l'allongement de la durée de l'insertion.

Graphique 5 : Evolution des taux d'emploi et des taux d'accès à l'emploi à 7 mois de 2010 à 2013



Ces données masquent des **disparités importantes** suivant le niveau, le sexe, le domaine de formation et l'obtention du diplôme. A 7 mois pour les sortants 2013, les taux d'emploi des niveaux IV et III s'élevaient à respectivement 61,2 % et 67,9 %, contre 35 % pour les niveaux V. Les taux d'accès à l'emploi s'élevaient 10 points au dessus. Contrairement à d'autres GFE de formation, dans les domaines de l'artisanat et de la vente, **ce sont les niveaux IV qui ont le plus souffert** en terme d'insertion. Entre 2010 et 2013, ils connaissent une **baisse de dix pts**, tant au niveau du taux d'emploi que de l'accès à l'emploi : en 2013, le taux d'emploi s'élevait à 61,2 % et le taux d'accès à l'emploi à 71,9 %. La baisse constatée pour les niveaux V s'élevait à 5

Tableau 6 : Taux d'emploi et d'accès à l'emploi par domaine de formation

Domaines de formation	Taux d'accès à l'emploi			Taux d'emploi		
	2010	2013	Ecart 2010-2013	2010	2013	Ecart 2010-2013
Métiers de bouche	68 %	63 %	-5	57 %	51 %	-6
Coiffure-esthétique	61 %	49 %	-12	54 %	40 %	-14
Vente-commerce	61 %	61 %	0	49 %	52 %	3
Fleuriste	67 %	50 %	-17	54 %	45 %	-9
Moyenne	64 %	58 %	-6	54 %	48 %	-6

Source : enquête Seine - cohortes 2010 et 2013 - traitement Crefor

pts. On ne note pas d'évolution au niveau III.

Au-delà du niveau, on constate une forte baisse de l'insertion des femmes. Le taux d'emploi passe de 52,4 % à 43,5 % ; quant au taux d'accès à l'emploi, il diminue de 10 pts (de 62,8 % à 52,8 %). La baisse demeure contenue pour les hommes (-1 pt environ pour chaque indicateur). Trois des quatre principaux domaines de formation sont concernés.

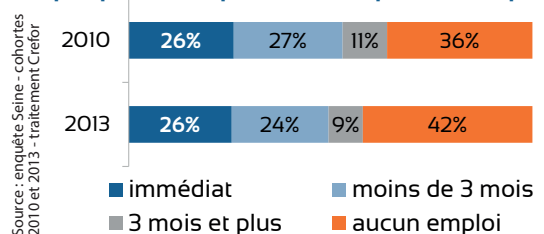
Les fleuristes et les métiers de la coiffure-esthétique sont les plus touchés (voir tableau 6), suivis des métiers de bouche. En revanche, les **résultats sont positifs dans les métiers de la vente**. Le taux d'emploi augmente de 3 pts (49 % à 52 %) et le taux d'accès à l'emploi demeure stable.

Les **non diplômés** connaissent des **difficultés d'insertion supérieures** à leurs homologues diplômés. L'écart entre les deux populations s'élève aux alentours de 20 pts. L'écart est particulièrement important dans les métiers de bouche et la coiffure-esthétique où il avoisine 30 pts pour l'accès à l'emploi. En revanche, il est plus faible chez les fleuristes (-10 pts) et les métiers de la vente (-3 pts).

En parallèle, les trajectoires professionnelles des jeunes présentent davantage de situations précaires. La part de l'emploi continu ou majoritaire diminue au profit de l'emploi minoritaire. Cette précarisation touche davantage les fleuristes et les métiers de la coiffure-esthétique et les femmes en particulier non diplômées.

Dans les sept mois suivant la sortie d'apprentissage, 13 % des sortants ont passé 80 % du temps en emploi et plus ; ils sont 27 % à avoir passé 50 % à 79 % du temps en emploi et 60 % des sortants moins de la moitié. La part des jeunes qui accèdent à l'emploi immédiatement à la sortie de formation n'évolue pas. En revanche, les jeunes qui n'accèdent pas à l'emploi augmentent, au contraire de ceux qui vont trouver un emploi entre 0 et 7 mois.

Graphique 7 : Temps d'accès au premier emploi



En résumé, l'insertion connaît une forte baisse dans les métiers de la coiffure-esthétique et chez les fleuristes, dans des métiers très féminisés. Ces difficultés touchent actuellement des sortants de niveau IV qui obtenaient jusqu'à présent des résultats très favorables. La baisse de l'insertion est plus

modérée dans les métiers de bouche, sauf pour les non diplômés qui connaissent des difficultés accrues. Les métiers de la vente connaissent en revanche une évolution favorable : la disparition des BEP concourt à l'augmentation du taux d'emploi et du taux d'accès à l'emploi.

Fortes baisses des emplois pérennes en quatre ans : -7pts

46 % des sortants en emploi sont en CDI en 2013 ; ils étaient 55 % en 2010. Cette baisse importante affecte tous les niveaux de formation, mais elle touche davantage les niveaux supérieurs, où elle dépasse 10 pts, que les niveaux V (-5 pts). La part des CDI atteint 45 % au niveau V, 48 % au niveau IV et 45 % au niveau III.

Au-delà des CDI, lorsque l'on s'intéresse aux **emplois pérennes** (CDI, fonctionnaires et personnes à leur compte), la part des emplois pérennes passe de 58 % en 2010 à 49 % en 2013. Elle s'élève à 53 % pour les niveaux IV, contre 47 % pour les niveaux III et 45 % pour les niveaux V. **5% des sortants de niveaux IV s'installent à leur compte** dès la sortie d'apprentissage.

Le deuxième type de contrat trouvé pour les niveaux V et IV est le CDD (40 % et 39 %). 23 % des niveaux III intègrent un contrat de professionnalisation. Au total, **70 % des emplois sont d'une durée supérieure ou égale à 6 mois** hors contrats aidés et contrats de professionnalisation (66 % pour les niveaux V et 77 % pour les niveaux IV).

84 % des emplois trouvés ont un temps de travail supérieur ou égal à 32 h (**temps plein**). La part de temps plein dépend fortement du domaine de formation : il s'élève à 70 % chez les fleuristes, 80 % dans les métiers de la coiffure et de l'esthétique et 82 % dans les métiers de la vente et du commerce. Pour ces derniers, le temps partiel concerne davantage les sortants du *Bac Pro Commerce* (74 % de temps plein) et le *CAP Employé de vente spécialisé option A : Produits alimentaires* (70 %). En revanche, dans les métiers de bouche, il atteint 91 %.

En terme de qualification, les ouvriers dominent dans les métiers de bouche (90 %), alors que ce sont les employés dans les métiers de la coiffure et de l'esthétique et de la vente et du commerce (respectivement 88 % et 69 %). 22 % des sortants de la vente et du commerce appartiennent aux professions intermédiaires. 6 % des formés de la coiffure et de l'esthétique sont artisans ou commerçants.

60 % des salaires se situent entre **1 000 et 1 500€ nets**. Toutefois, un quart des jeunes en emploi formés dans les métiers de la coiffure et de l'esthé-

tique et de la vente et du commerce perçoivent moins de 1 000 € nets. En revanche, 19 % des sortants des métiers de bouche et 8 % des fleuristes touchent 1 500 € et plus.

Un jeune sur deux demeure en emploi sur la zone sur laquelle il a été formé. 34 % des emplois trouvés sont situés sur la zone d'emploi de Rouen, contre 17 % sur la zone du Havre et 12 % sur celle d'Evreux. **16 % le sont hors région.** Parmi les **métiers de bouche**, cette proportion s'élève à **20 %**, contre **16 % dans les métiers de la vente et du commerce.**

Dans les sept mois suivant la sortie d'apprentissage, 80 % des jeunes en emploi ont connu un unique emploi. 89 % ont exercé le même métier (les précédents + 9 % de jeunes qui ont eu deux emplois ou plus mais dans le même métier). Sur cette période, près de 6 % des jeunes sont passés d'un emploi non pérenne à un emploi pérenne.

Emplois d'une durée supérieure ou égale à 6 mois


Les emplois d'une durée supérieure à six mois comprennent les CDI, les CDD de 6 mois et plus, les fonctionnaires ou agents publics et les personnes installées à leur compte. Les contrats aidés et les contrats de professionnalisation ont été exclus de cette catégorie dans la mesure où la durée exacte du contrat n'est pas précisée dans l'enquête.

Les principaux métiers exercés par domaine de formation




Vente-commerce
(155 jeunes)

- Vendeurs en alimentation (28 %)
- Vendeurs en habillement (9 %)
- Techniciens commerciaux (12 %)
- Manutentionnaires (4 %)
- Secrétaires (4 %)
- Chargés de clientèle bancaire (4 %)
- Caissiers de magasin (2 %)
- Vendeurs en ameublement (2 %)
- Vendeurs en gros de biens d'équipement (2 %)



Métiers de bouche
(172 jeunes)

- Boulangers pâtisseries (51 %)
- Bouchers (24 %)
- Charcutiers (4 %)
- Cuisiniers (4 %)
- Artisans boulangers (4 %)
- Vendeurs en alimentation (2 %)



Coiffure-esthétique
(91 jeunes)

- Coiffeurs salariés (59 %)
- Manucures, esthéticiens (20 %)
- Artisans coiffeurs, manucures, esthéticiens (6 %)
- Manutentionnaires (4 %)
- Vendeurs en alimentation (2 %)



Fleuriste
(25 jeunes)

- Vendeurs du commerce de fleurs (15/25)
- Vendeurs en habillement
- Surveillants et aides éducateurs
- Fleuristes
- Manutentionnaires
- Caissiers de magasin
- Vendeurs en ameublement



Imprimerie
(Moins de 10 jeunes)

- Graphistes
- Ouvriers de la composition et de l'impression
- Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment
- Manutentionnaires

Champ de l'enquête et taux de réponse

Tous les jeunes en dernière année de leur cursus dans un CFA de Haute-Normandie sont interrogés par l'enquête Seine, qu'ils soient diplômés ou non, en poursuite d'études ou non.

Pour la cohorte 2013, le **taux de réponse** dans le champ de l'artisanat et de la vente s'élève à **84,7 %**.

Des TPE qui recrutent un peu moins les apprentis au terme de leur formation

L'**entreprise d'apprentissage** demeure le premier vecteur d'accès à l'emploi et **42 % des jeunes en emploi y demeurent**. C'est plus fréquemment le cas pour les niveaux IV (44 %) que pour les niveaux V (35 %). Ces taux sont en baisse de 4 pts par rapport à 2010. A noter que la part des jeunes en emploi dans l'entreprise d'apprentissage est très variable selon le domaine de formation. **26 % des jeunes fleuristes** en emploi sont embauchés dans leur entreprise d'apprentissage (contre 39 % en 2010), pour **33 % dans les métiers de bouche**. Le taux est plus élevé dans les métiers de la vente et du commerce (47 %) et les métiers de la coiffure et de l'esthétique (48 %). La diminution est plus modérée dans les métiers de bouche (-4 pts) et les autres domaines de formation (-2 pts).

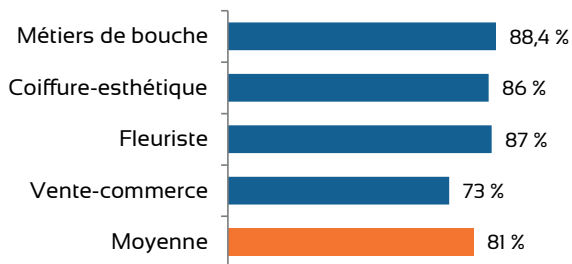
Plus de trois jeunes sur quatre sont embauchés dans des entreprises de **moins de 50 salariés** : 57 % moins de 10 salariés et 20 % de 10 à 50 salariés. Les TPE sont les principaux employeurs de sortants des métiers de la coiffure et de l'esthétique (78 %) et des fleuristes (70 %). Dans les métiers de la vente et du commerce, 20 % des jeunes en emploi ont été embauchés dans des entreprises de plus de 50 salariés.

Si les sortants des métiers de la coiffure et de l'esthétique sont employés à 92 % dans le secteur des services, il n'en est pas de même pour les métiers de bouche ou les métiers de la vente et du commerce, qui s'insèrent tant dans l'industrie que le commerce et de façon plus marginale dans les services.

Un lien très fort entre GFE de formation et d'emploi

La part des jeunes en emploi dans le GFE dans lequel ils ont été formés apparaît particulièrement élevée quel que soit le domaine de formation : 81 % en moyenne et un peu moins dans les métiers de la vente et du commerce (73 %). A sept mois, la part de fuite hors secteur apparaît mineure.

Graphique 8 : Part des emplois trouvés dans le GFE de formation

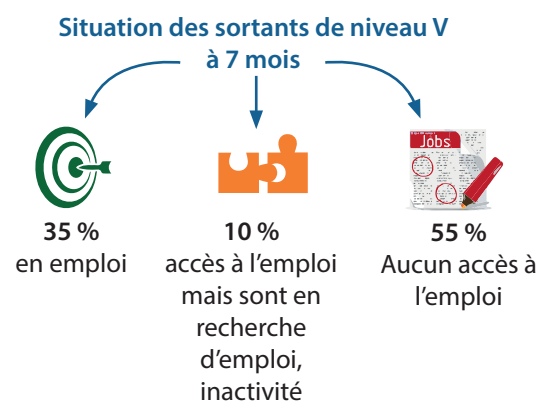


Source : enquête Seine - cohorte 2013 - traitement Crefor

A noter que dans les métiers de la vente et du commerce, 10 % des jeunes formés dans ce domaine trouvent un emploi dans le GFE gestion et traitement de l'information et 6 % dans le GFE du transport-logistique.

Zoom sur la situation des niveaux V

Sept mois après la fin de leur formation en apprentissage, 35 % des sortants de niveau V ont trouvé un emploi, soit -6 pts par rapport à la cohorte 2010.



*Christèle Rébillon
Chargée de projets
Enquête Seine*

Collection Repères du Crefor

Téléchargeable sur le site du Crefor
<http://www.crefor-hn.fr>

Contactez le Crefor :

Pôle Régional des Savoires
115 Boulevard de l'Europe BP 112
76 100 Rouen

Publication gratuite
ISSN : 2114 - 0723

Directeur de publication :
Luc CHEVALIER

Reproduction autorisée sous conditions de mentionner la source

Ces travaux bénéficient d'un financement spécifique de la Région Haute-Normandie



Tableau 9 : Synthèse des principaux indicateurs

	Part des non diplômés	Taux de féminisation	Taux d'accès à l'emploi	Taux d'emploi	Taux d'emploi des femmes	Part des CDI	Part des emplois dans l'entreprise d'app.	Taux d'insertion dans le GFE	Part du temps partiel
Métiers de bouche	20 %	14 %	63 %	51 %	49 %	57 %	33 %	88 %	9 %
Coiffure-esthétique	26 %	93 %	49 %	40 %	38 %	46 %	48 %	86 %	20 %
Vente-commerce	15 %	74 %	61 %	52 %	46 %	39 %	47 %	73 %	18 %
Fleuriste	26 %	94 %	50 %	45 %	48 %	35 %	26 %	87 %	30 %
Moyenne	20 %	58 %	58 %	48 %	44 %	46 %	42 %	81 %	16 %

Source : enquête Seine - cohorte 2013 - traitement Crefor